

# Le vote des musulmans

Giulia SANDRI et Nicolas DE DECKER

## 1. Introduction

Depuis dix ans, l'intérêt pour les comportements politiques et sociaux des citoyens de confession musulmane installés dans les démocraties consolidées s'est considérablement accru en raison de l'actualité internationale : les attentats du 11 septembre 2001, l'augmentation de manifestations et d'actes antisémites en Europe<sup>1</sup>, la question de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne... La thèse du choc des civilisations d'Huntington<sup>2</sup> a été remise à l'honneur. En Europe, cette prise en compte nouvelle résulte de plusieurs éléments. Le premier est l'ampleur des communautés musulmanes présentes sur le territoire européen : alors que leur nombre avoisinait les 7 000 000 au début des années quatre-vingt dans les vingt-sept pays membres de l'Union européenne actuelle, il est estimé à 15 500 000 en 2003 et d'aucuns évoquent un doublement à l'horizon 2015<sup>3</sup>. Le deuxième élément est le fait qu'un grand nombre d'entre eux ont désormais la nationalité de l'Etat de résidence, parce qu'ils y sont nés ou en sont devenus citoyens.

En Belgique, la participation politique des musulmans a surtout été abordée sous l'angle de la présence sur les listes et de l'élection de candidats musulmans (d'origine maghrébine et turque surtout) aux élections locales, régionales et fédérales. A l'occasion du scrutin communal d'octobre 1994, quatorze conseillers municipaux d'origine étrangère (dont une grande majorité d'origine maghrébine et turque) ont

---

<sup>1</sup> B. SUZAN, J.-M. DREYFUS, « Muslims and Jews in France : Communal conflicts in a Secular State », *US-France Analysis series*, The Brookings Institution, 2004.

<sup>2</sup> S. HUNTINGTON, « The clash of civilizations », *Foreign Affairs*, 72/3, 2003, p. 22-49.

<sup>3</sup> T. SAVAGE, « Europe and Islam : Crescent Waxing, Cultures Clashing », *Washington Quarterly*, 27/3, 2004, p. 25-50.

été élus, le plus souvent sur les listes du parti socialiste et d'Ecolo<sup>4</sup>. Deux constats, intimement liés, s'imposent à cet égard : (a) une formation politique n'est pas nécessairement pénalisée lorsqu'elle ouvre ses listes à de « nouveaux Belges » ; (b) un électorat nouveau prend corps dans certaines parties du pays : les enfants d'immigrés d'origine maghrébine ou turque, nés en Belgique ou ayant acquis la nationalité belge, et accédant peu à peu à la majorité.

Le scrutin local d'octobre 2000 a largement confirmé ces nouvelles tendances<sup>5</sup> : à Bruxelles, 86 élus sur un total de 626, soit 13,74%, étaient d'origine maghrébine et turque. Ces tendances se sont amplifiées aux élections fédérales de mai 2003 et régionales de juin 2004<sup>6</sup>. Lors de l'élection régionale bruxelloise, pas moins de 13 des 25 élus de la liste socialiste sont d'origine maghrébine ou turque pour 1 sur 10 au CDH, 1 sur 24 chez les libéraux et aucun parmi les 7 élus verts. Symboliquement, l'accession à des responsabilités exécutives d'un certain nombre de personnalités d'origine maghrébine et turque dans les gouvernements régional bruxellois, communautaire et fédéral a marqué une nouvelle étape.

De plus, la communauté musulmane présente en Belgique a sensiblement augmenté au cours des vingt dernières années. A défaut de données agrégées sur les citoyens de confession musulmane ou sur les immigrés ayant acquis la nationalité belge en provenance des pays musulmans, on peut toutefois remarquer que sur 139 000 immigrés en provenance de pays tiers et résidant dans la région bruxelloise en 1998, 70 000 étaient marocains et à peu près la moitié, turcs<sup>7</sup>. En 1999, une enquête menée par la Fondation Roi Baudouin dénombre 400 000 personnes en Belgique dont l'héritage serait empreint de la religion islamique, ou originaires d'un pays musulman. Ces personnes dites « d'origine musulmane » représenteraient environ 4% de la population totale du pays. Selon cette même enquête, entre 1985 et 1997, la nationalité belge a été octroyée à 113 800 personnes issues de pays musulmans, qui

---

<sup>4</sup> M. MARTINIELLO, « Les élus d'origine étrangère à Bruxelles : une nouvelle étape de la participation politique des populations d'origine immigrée », *Revue européenne des migrations internationales*, 14/2, 1998, p. 123-149.

<sup>5</sup> P.-Y. LAMBERT, « Les conseils consultatifs communaux des immigrés en Belgique », *Migrations et Sociétés*, 13/73, 2001, p. 75-81 ; P. DELWIT, « The Political Elite in the Brussels Region : a changing environment and new elites ? », in H. REYNAERT, K. STEYVERS, P. DELWIT, J.-B. PILET (ed.), *Revolution or Renovation ? Reforming Local Politics in Europe*, Bruges, Vanden Broele, 2005, p. 343-372.

<sup>6</sup> P. DELWIT, B. HELLINGS, J.-B. PILET, E. VAN HAUTE, « Le profil des candidats francophones aux élections régionales et européennes du 13 juin 2004 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1880-1881, 2005, p. 1-65 et « Le profil des candidats francophones aux élections fédérales du 18 mai 2003 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1874-1875, 2005, p. 1-69 ; D. JACOBS, H. BOUSETTA, A. REA, M. MARTINIELLO, M. SWYNGEDOUW, *Qui sont les candidats aux élections bruxelloises ? Le profil des candidats à l'élection au parlement de la Région de Bruxelles Capitale du 13 Juin 2004*, Bruxelles, Academia Bruylant, 2006.

<sup>7</sup> D. JACOBS, K. PHALET et M. SWYNGEDOUW, « Social capital and political participation among ethnic minority groups in Brussels. A test of the civic community argument of Fennema and Tillie », papier présenté lors des *ECPR joint session of workshops*, Turin, 2002.

possèdent désormais le droit de vote <sup>8</sup>, soit environ 30% de l'ensemble de la population originaire d'un pays musulman. Le nombre total des habitants d'origine turque ou marocaine, y compris les immigrés de troisième génération et ceux qui ont obtenu la nationalité belge, est estimé en 1998 à 188 000 et 109 000 unités respectivement <sup>9</sup>.

Du petit nombre d'études sur le vote des musulmans dans les démocraties européennes se dégagent un certain nombre d'indications convergentes relatives à quelques Etats (la Grande-Bretagne, l'Allemagne, les Pays-Bas). Ces Etats sont intéressants pour notre propos dans la mesure où une communauté musulmane assez importante y réside, à même d'exercer une influence, même modeste, sur le résultat électoral. D'une manière générale, ces études montrent que les musulmans des trois pays mentionnés se positionnent majoritairement à gauche, singulièrement pour les partis sociaux-démocrates, et votent majoritairement à gauche quand ils le font.

Après avoir présenté brièvement la place de l'électorat musulman dans l'enquête « sortie des urnes » menée par le Centre d'étude de la vie politique, nous aborderons dans un deuxième temps l'analyse du choix partisan opéré par les électeurs lors des élections du 10 juin 2007 selon leur orientation philosophique. Nous pourrions ainsi vérifier si, comme dans d'autres Etats, la pénétration des partis dans le groupe confessionnel musulman est substantiellement différente par rapport à celle des autres groupes, dans un sens favorable pour les partis de gauche, et en particulier pour le parti socialiste. Nous essaierons aussi de déterminer si le vote des musulmans pratiquants bénéficie aux partis historiquement fondés sur une identité religieuse, en particulier le CDH.

Cependant, nous supposons que la variable religieuse, bien que pertinente politiquement dans l'explication du comportement de vote des musulmans en Communauté française, interagit avec d'autres variables plus sociologiques ou politiques dans le choix électoral <sup>10</sup>. C'est pourquoi nous reviendrons dans un troisième temps sur le profil socio-démographique et politique de cet électorat musulman.

## 2. L'électorat musulman dans l'enquête « sortie des urnes »

Il s'avère très difficile de cerner l'ampleur générale de l'électorat musulman. En l'absence d'enquêtes ou de recensement publics sur la stratification ethnique de la population belge, il n'existe pas de données précises relatives aux inscrits sur les listes électorales d'origine musulmane. Pour les élections communales, à l'aide d'une extrapolation d'un certain nombre de données démographiques, on a estimé l'électorat bruxellois d'origine étrangère à au moins 6,5% au scrutin municipal de 1994 <sup>11</sup> et à

<sup>8</sup> H. BOUSETTA, B. MARÉCHAL, *L'islam et les Musulmans en Belgique – enjeux locaux et cadres de réflexions globaux, Rapport d'étude*, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 2003.

<sup>9</sup> E. LE TEXIER, M. MARTINIELLO, E. VANDERWAEREN, P. HEYSE et Ch. TIMMERMAN, *Qualitative Research Part : Migrants' Political and Social Participation in Belgium – The case of Visé (Liège Province, Wallonia) and Antwerp (Antwerp, Flanders). Rapport UA/OASeS-ULg/CEDEM*, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 2006.

<sup>10</sup> D. BOY et N. MAYER (éd.), *L'électeur à ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, p. 16-20.

<sup>11</sup> M. MARTINIELLO, « Les élus d'origine étrangère à Bruxelles... », *op. cit.*, p. 123-149.

9% au minimum lors du scrutin communal de 2000 <sup>12</sup>. Toutefois, cette configuration est assez spécifique dans la mesure où les étrangers possèdent le droit de vote aux élections municipales. En revanche, pour les élections législatives, on ne dispose pas de données statistiques valables pour la totalité du royaume.

Il est dès lors impossible de faire une comparaison avec les données issues du « sondage sortie des urnes » réalisé lors des élections fédérales du 10 juin 2007. A cette occasion, 2 807 électeurs ont été sondés (tableau 1). Sur la base des résultats de l'enquête, on peut affirmer que l'électorat musulman constitue le troisième sous-groupe philosophique en Communauté française (7,5% de l'électorat total) après les deux groupes dominants que représentent les non-croyants et agnostiques (45,5%) et les catholiques/chrétiens (40,2%).

**Tableau 1.** Répartition des électeurs selon la croyance en Communauté française, en Wallonie et à Bruxelles (en %)

	<i>Catholique/ chrétien</i>	<i>Musulman</i>	<i>Autre religion</i>	<i>Non-croyant/ agnostique</i>	<i>Total (N)</i>
Wallonie	44,3	3,8	6,4	45,5	1 488
Bruxelles	35,6	11,8	7,1	45,5	1 319
Communauté française	40,2	7,5	6,8	45,5	2 807

Ces proportions diffèrent de manière assez significative en fonction des régions. A Bruxelles, la proportion de répondants se déclarant de confession musulmane est nettement plus importante qu'en Wallonie (11,8%, contre 3,8% en Wallonie) et la proportion de catholiques ou chrétiens est plus faible (35,6%, contre 44,3% en Wallonie). Ce fait est particulièrement significatif si on considère que la répartition territoriale des autres sous-groupes philosophiques est sensiblement plus équilibrée.

La question du vote des Belges d'origine turque et maghrébine, qui se déclarent presque tous musulmans, prend donc une dimension nouvelle dans la compétition électorale, surtout en Région bruxelloise. Les électeurs musulmans sont fortement concentrés dans la région de Bruxelles-Capitale : près de trois quarts des répondants musulmans y résident (73,6%). A l'évidence, la concentration géographique de l'électorat musulman est susceptible d'interférer avec les autres variables pouvant influencer le choix électoral.

### 3. L'électorat musulman et le vote

Pour déterminer les préférences politiques et partisanes de l'électorat musulman, nous examinerons dans un premier temps la pénétration des cinq principaux partis francophones dans ce sous-groupe philosophique et les changements éventuels entre le scrutin régional de 2004 et le scrutin fédéral de 2007. Par la suite, nous présenterons la structure philosophique de l'électorat des partis francophones.

<sup>12</sup> D. JACOBS, M. MARTINIELLO et A. REA, « Changing Patterns of Political Participation of Citizens of Immigrant Origin in the Brussels Capital – The October 2000 Elections », *Journal of International Migration and Integration*, 3/2, 2003, p. 201-221.

Au niveau de la pénétration des partis, l'analyse des résultats permet de confirmer que les musulmans ont voté majoritairement à gauche aux élections législatives de juin 2007 (tableau 2). Plus de la moitié des suffrages des électeurs de ce groupe (53,6%) ont été alloués aux partis de gauche (PS et Ecolo), contre 34,9% aux partis de droite et du centre (FN, MR et CDH). Les électeurs se déclarant d'appartenance religieuse musulmane ont donc effectué leur choix en suivant des parcours clairs. Les résultats mettent en exergue des différences substantielles entre le sous-groupe musulman et le reste des orientations philosophiques.

La principale distorsion entre les choix de l'électorat musulman et ceux des autres sous-groupes philosophiques concerne le parti socialiste, avec une différence de 22,4 points entre les deux populations : 20,7% des non-musulmans ont voté pour le PS, contre 43,1% des musulmans, ce qui va bien au-delà des résultats électoraux de ce parti. La proportion des votes pour le parti socialiste est exactement le double chez les électeurs musulmans en comparaison des électeurs des autres confessions ou non-croyants<sup>13</sup>. D'autre part, l'écart entre les suffrages alloués par les électeurs musulmans au parti libéral belge (seuls 14,8% des musulmans ont voté pour le MR) et ceux alloués au même parti par le reste de l'électorat francophone (29,1% des non-musulmans) est aussi assez fort.

**Tableau 2.** La pénétration des partis dans l'électorat musulman et non musulman en 2007 en Communauté française (en %)

	<i>Communauté française</i>		<i>Wallonie</i>		<i>Bruxelles</i>	
	Musulman	Autre croyance	Musulman	Autre croyance	Musulman	Autre croyance
PS	43,1	20,7	45,3	20,7	42,3	20,8
MR	14,8	29,1	15,1	25,2	14,7	33,9
CDH	18,7	13,4	24,5	16,1	16,7	10,2
Ecolo	10,5	19,1	5,7	20,3	12,2	17,7
FN	1,4	2,7	1,9	3,6	1,3	1,6
Autre parti	4,8	8,3	5,7	4,9	4,5	12,3
Blanc/ne sait pas	6,7	6,6	1,9	9,2	8,3	3,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Le parti socialiste se trouve en position hégémonique dans l'électorat musulman en Communauté française. Il a 24,4 points d'avance sur le deuxième parti, le CDH qui réalise pourtant une bonne pénétration dans cet électorat : le CDH a en effet obtenu 18,7% des votes des musulmans belges, soit une pénétration assez proche de celle constatée dans le reste de l'électorat francophone. Le Mouvement réformateur arrive en troisième position, avec une différence de 3,9 points par rapport au CDH. Ecolo occupe la quatrième position avec 10,5% des votes. Apparemment, les valeurs du post-matérialisme et du pluralisme philosophique classiquement défendus par Ecolo depuis sa fondation n'ont pas catalysé l'intérêt de l'électorat musulman.

<sup>13</sup> Pour une distinction plus claire de la catégorie « autres croyances » entre catholiques/chrétiens, autres religions et non-croyants/agnostiques, voir le tableau récapitulatif de la pénétration des cinq partis francophones dans tous les sous-groupes religieux au chapitre 1, *supra*.

Les facteurs philosophiques et ceux liés aux valeurs éthiques traditionnelles ont joué un rôle fondamental dans le vote musulman en faveur du CDH, parti traditionnellement fondé sur une identité religieuse tandis que pour ce qui concerne le vote prédominant pour le PS, parti traditionnellement à vocation laïque et anticléricale, le facteur religieux a sans doute été compensé par d'autres variables « lourdes » caractérisant l'électorat musulman.

D'une région à l'autre, les performances du PS et du MR sont stables. Le CDH réalise une meilleure pénétration de l'électorat musulman en Wallonie (24,5%) qu'à Bruxelles (16,7%) alors pourtant que ses performances électorales se sont révélées meilleures dans la capitale. A l'inverse, Ecolo et la catégorie des votes blancs et « oubliés » obtiennent une meilleure pénétration en Région bruxelloise (respectivement 12,2% et 8,3%) qu'en Wallonie (respectivement 5,7% et 1,9%).

Le positionnement à gauche de la communauté musulmane de Belgique se confirme dans le temps, du scrutin régional de 2004 au scrutin fédéral de 2007 (tableau 3). La forte pénétration du parti socialiste dans l'électorat musulman est restée constante en général même si l'élection de 2007 a modifié en partie la hiérarchie des préférences des électeurs musulmans qui avait émergé lors du scrutin régional de 2004. Si le PS est déjà le premier parti choisi par ce sous-groupe de l'électorat en 2004 (à 45,7%), les positions respectives du CDH et du MR s'inversent. En 2004, 13,3% des électeurs musulmans avaient voté pour le MR (1,5 point en moins qu'en 2007) contre 7,1% pour le CDH (18,7% en 2007). La pénétration des libéraux dans l'électorat musulman a donc diminué dans le temps, au bénéfice du CDH qui a gagné 10 points dans les préférences de l'électorat musulman d'un scrutin à l'autre. Il faut néanmoins nuancer ce constat et rappeler que le parti humaniste a progressé lors du scrutin de 2007 en Région bruxelloise. Cette progression a touché tous les sous-groupes philosophiques : 2,7 points chez les catholiques et chrétiens, 7,5 points dans les autres religions et 2,1 points chez les non-croyants.

En analysant le transfert des voix des électeurs musulmans entre 2004 et 2007<sup>14</sup>, on remarque que moins de la moitié (46,4%) des électeurs musulmans du MR en 2004 a réitéré son vote en 2007. Un quart d'entre eux (25%) a voté pour le CDH au scrutin suivant et 17,9% sont passés au parti socialiste. Le déplacement de votes du MR au CDH a été assez important et plutôt difficile à expliquer, étant donné que le MR est perçu comme un des vainqueurs du scrutin législatif de 2007 alors que le CDH a amélioré son résultat en général mais de façon marginale en Région wallonne.

---

<sup>14</sup> Pour une analyse plus approfondie des transferts de voix entre les deux scrutins, voir chapitre VII, *infra*. Il faut néanmoins souligner que le nombre d'électeurs mobiles de confession musulmane est très faible. Ce constat doit être pris en compte dans l'interprétation du tableau 3.

**Tableau 3.** Transferts de voix de l'électorat musulman entre partis entre 2004 et 2007 en Wallonie et à Bruxelles (en %)

		<i>Scrutin de 2007</i>				
		PS	MR	CDH	Ecolo	Autres
<i>Scrutin de 2004</i>	PS	71,0	6,5	14,0	5,4	3,1
	MR	17,9	46,4	25,0	7,1	3,6
	CDH	6,7	13,3	73,3	0,1	6,6
	Ecolo	6,3	12,5	6,2	75,0	0,0
	Autres	25,7	14,3	11,4	2,9	45,7

L'évolution de la pénétration du parti socialiste à l'intérieur de l'électorat musulman paraît plus claire. 71% de l'électorat musulman du PS en 2004 a revoté PS en 2007. Les électeurs mobiles ont voté CDH (14,0%), MR (6,5%) ou Ecolo (5,4%). On observe donc un léger mouvement en faveur du CDH, même après déduction des transferts inverses (CDH vers PS). La stabilité est aussi de mise dans l'électorat musulman du CDH (73,3% d'électeurs stables). Quelle que soit la formation politique considérée, les transferts d'électorat musulman depuis et vers le CDH sont positifs pour ce dernier (solde net de 7,3 points avec le PS, 11,7 points avec le MR et 6,1 avec Ecolo).

Ce transfert de voix positif de l'électorat musulman vers le CDH entre 2004 et 2007 pourrait correspondre à un accroissement de l'importance du facteur religieux dans la définition du comportement électoral de la communauté musulmane. Le CDH a donc été perçu comme le parti de référence pour les électeurs ayant des valeurs religieuses profondes, indépendamment de l'appartenance religieuse spécifique.

L'analyse de la structure philosophique des partis francophones présents lors du scrutin de 2007 permet de mesurer l'influence du facteur confessionnel. Le tableau 4 donne la proportion d'électeurs appartenant aux différents sous-groupes confessionnels dans les électorats de ces partis.

**Tableau 4.** Structure philosophique de l'électorat des partis francophones en 2007 en Communauté française (en %)

	<i>Catholique/ chrétien</i>	<i>Musulman</i>	<i>Autre religion</i>	<i>Non-croyant/ agnostique</i>
PS	32,2%	14,5%	8,2%	45,2%
MR	45,4%	4,0%	4,9%	45,8%
CDH	59,1%	10,2%	5,7%	25,0%
Ecolo	32,6%	4,3%	8,0%	55,2%
FN	40,3%	4,2%	6,9%	48,6%
Autre parti	27,0%	4,5%	7,2%	61,3%
Blanc/je ne sais pas	43,5%	7,6%	7,1%	41,8%
Total (N)	1 116	209	186	1 264

Avec 7,5% des répondants dans notre échantillon, même si l'électorat musulman est le deuxième en importance après le groupe catholique, il représente une proportion assez limitée de la base électorale des cinq partis francophones. Sauf pour le PS, où le groupe des musulmans est surreprésenté dans son électorat total (14,5%, contre 7,5% pour l'ensemble de la population sondée). Les musulmans se profilent comme une composante significative de l'électorat socialiste, *a fortiori* si on compare ces données avec les proportions de l'électorat socialiste appartenant aux autres confessions. Ce parti n'a en effet que 32,2% d'électeurs catholiques, soit un écart de huit points par rapport à leur proportion dans l'électorat total. On le voit, non seulement les électeurs musulmans votent majoritairement à gauche, mais ces suffrages représentent une proportion importante des préférences exprimées en 2007 pour le PS.

La structure philosophique de l'électorat du CDH montre aussi une légère surreprésentation des musulmans par rapport à l'ensemble de la population sondée (10,2% contre 7,5%) : un pourcentage significatif de ce sous-groupe confessionnel a voté pour les humanistes ; l'électorat du CDH est composé d'une part minoritaire mais significative d'électeurs de religion islamique.

Le MR et Ecolo présentent des distorsions fortes par rapport à la distribution en sous-groupes philosophiques observée dans l'ensemble la population sondée : la proportion d'électeurs musulmans constitue à peine 4% de leur électorat total. Ces données confirment la faible pénétration des libéraux et des écologistes dans l'électorat de religion islamique.

Pour vérifier l'importance du facteur religieux dans la définition du comportement électoral de la communauté musulmane en Belgique francophone, on peut essayer d'évaluer le poids de la pratique religieuse dans le choix du vote : le vote des musulmans les plus pratiquants bénéficie-t-il aux partis fondés, directement ou indirectement, sur une identité religieuse, singulièrement le Centre démocrate humaniste (CDH) ? D'après les enquêtes de sociologie électorale menées dans les pays européens ces vingt dernières années, la fréquence de la pratique religieuse est fortement et directement corrélée avec le vote pour les partis conservateurs ou historiquement liés à une identité confessionnelle. Ces affirmations valent tant pour la religion catholique dominante que pour les autres religions minoritaires en Europe <sup>15</sup>.

Nous avons réparti l'électorat musulman en trois catégories en fonction du niveau de pratique religieuse : les pratiquants réguliers, qui se rendent à la mosquée aux moins une fois par semaine ; les pratiquants irréguliers (entre une fois par mois et plusieurs fois par an) et les non-pratiquants, qui ne participent jamais aux rites islamiques. Sur l'ensemble de l'électorat musulman recensé en 2007, environ un tiers se rend au moins une fois par semaine à la mosquée (30,7%), contre 14% de pratiquants réguliers parmi les catholiques. Un peu moins de la moitié se déclarent pratiquants irréguliers (44%) et 25,3% sont non-pratiquants, alors que les pratiquants irréguliers parmi les catholiques sont majoritaires avec 59,3%. La pratique religieuse est donc plus intense chez les musulmans.

---

<sup>15</sup> C. DARGENT, « Les musulmans déclarés en France : affirmation religieuse, subordination sociale et progressisme politique », *Cahiers du CEVIPOF*, 34, 2003.



Nous avons ensuite mesuré la pénétration électorale des principaux partis belges dans les différentes catégories de pratiquants de l'électorat musulman (tableau 5). La confrontation du vote de cet électorat en 2007 avec le degré de pratique religieuse aboutit à un résultat inattendu, à savoir un choix plus clair des pratiquants réguliers pour le CDH et des non-pratiquants pour le PS.

**Tableau 5.** Pratique religieuse et vote en 2007 en Communauté française (en %)

	<i>Pratiquant régulier</i>	<i>Pratiquant irrégulier</i>	<i>Non-pratiquant</i>	<i>Total</i>
PS	40,0	48,4	37,3	43,1
MR	12,3	15,1	17,6	14,8
CDH	18,5	19,4	17,6	18,7
Ecolo	12,3	8,6	11,8	10,5
FN	1,5	1,1	2,0	1,4
Autre parti	4,6	2,2	9,8	4,8
Blanc/je ne sais pas	10,8	5,4	3,9	6,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Le comportement électoral de ce sous-groupe philosophique varie peu en fonction des niveaux de pratique religieuse. 40% des pratiquants réguliers ont voté pour le PS, pour 48,4% des pratiquants irréguliers et seulement 37,3% des non-pratiquants. Les proportions des votes pour le CDH varient très faiblement en fonction de l'intensité de la pratique religieuse : on note une différence d'à peine + 0,9 point entre pratiquants réguliers et irréguliers, et de -1,8 point entre ces derniers et les non-pratiquants.

Les votes de l'électorat musulman s'orientent donc vers les partis de gauche, surtout vers le parti socialiste, mais aussi vers les formations à identité religieuse catholique (CDH). Mais le phénomène n'est pas directement proportionnel au niveau de pratique religieuse.

#### **4. Profil socio-démographique et politique de l'électorat musulman**

##### **A. Profil socio-démographique**

Procédons à l'analyse des caractéristiques susceptibles d'avoir influencé le choix électoral du sous-groupe musulman. Le facteur religieux, seul, ne peut expliquer les préférences politiques de cet électorat. L'analyse de l'influence de la pratique religieuse sur le vote a montré les limites de ce raisonnement. Le comportement électoral du sous-groupe musulman en Communauté française peut donc être déterminé par l'interaction de plusieurs autres facteurs d'influence. La variable religieuse peut masquer l'influence d'autres variables socio-démographiques prégnantes.

Commençons par examiner la distribution par statut socio-professionnel. L'analyse de la ventilation du sous-groupe musulman par catégories socio-professionnelles le montre bien, ces pourcentages diffèrent sensiblement de ceux concernant les autres sous-groupes (tableau 6) : la catégorie socio-professionnelle dominante dans cette communauté est celle des ouvriers (26,9%), suivie des employés (25%) et des

chômeurs (15,6%). En revanche, il y a proportionnellement moins de fonctionnaires, de cadres, de professions libérales, de commerçants et d'hommes/femmes au foyer dans l'électorat musulman.

Cette configuration diffère largement de celles des autres sous-groupes : ils ne comptent que 8% environ d'ouvriers, et proportionnellement moins de chômeurs (entre 6 et 12%), mais plus de fonctionnaires (environ 9 points en plus par rapport à l'électorat musulman), de cadres (environ 2 points en plus), de professions libérales (environ 3 points en plus) ou d'hommes et de femmes au foyer (de 10 à 20 points en plus). Les écarts entre les quatre sous-groupes sont moins nets pour les employés, les étudiants et les cadres.

**Tableau 6.** Répartition de l'électorat par religion et par statut professionnel (en %)

	<i>Catholique/ chrétien</i>	<i>Musulman</i>	<i>Autre religion</i>	<i>Non-croyant/ agnostique</i>
Ouvrier	8,9	26,9	7,9	8,5
Employé	23,1	25,0	24,3	24,8
Fonctionnaire	11,0	2,4	10,1	13,3
Cadre	5,5	3,3	5,3	6,9
Profession libérale	4,5	1,9	5,8	5,0
Commerçant/indépendant	5,9	6,1	5,8	4,5
Chômeur, invalide, minimexé	6,0	15,6	12,2	8,0
Homme/femme au foyer, (pré)pensionné	28,4	6,6	16,4	17,1
Etudiant	6,7	12,3	12,2	12,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

On peut donc supposer que les musulmans optent pour les partis de gauche en raison de leur appartenance aux groupes sociaux salariés les plus défavorisés et faibles socialement, les ouvriers et les chômeurs qui, historiquement, votent pour les partis sociaux-démocrates. L'appartenance à des statuts socio-professionnels précaires supplanterait l'effet de la variable religieuse. Faute de parti « confessionnel » de référence, à la différence des catholiques, les électeurs musulmans orienteraient leur vote surtout sur la base d'évaluations liées à l'appartenance de classe et aux dimensions économiques du choix électoral.

La stratification sociale en termes d'âge, de genre et de niveau d'étude de la population musulmane de Belgique présente aussi des caractéristiques intéressantes (tableau 7) : les classes d'âge les plus jeunes, classiquement plus portées à voter à gauche, sont dominantes dans la composition démographique de l'électorat musulman ayant répondu à l'enquête. Plus de la moitié des personnes interrogées a moins de 34 ans (57,4%), alors que seulement 7,2% a plus de 55 ans.

**Tableau 7.** Répartition de l'électorat par religion et par classe d'âge (en %)

	<i>Catholique/ chrétien</i>	<i>Musulman</i>	<i>Autre religion</i>	<i>Non-croyant/ agnostique</i>
Moins de 25 ans	10,7	24,9	14,0	17,3
25-34 ans	12,5	32,5	22,6	21,4
35-44 ans	18,1	22,5	20,4	19,9
45-54 ans	20,0	12,9	21,0	16,4
55-64 ans	17,9	6,2	14,0	13,5
65 ans et plus	20,8	1,0	8,0	11,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Dans le sous-groupe musulman, le niveau de diplôme est tendanciellement moins élevé que dans les autres sous-groupes philosophiques (tableau 9). Trois quarts de l'électorat musulman ont un diplôme inférieur ou égal au niveau secondaire supérieur, alors que cette proportion avoisine les 50% dans les autres sous-groupes.

**Tableau 8.** Répartition de l'électorat par religion et par niveau de diplôme (en %)

	<i>Catholique/ chrétien</i>	<i>Musulman</i>	<i>Autre religion</i>	<i>Non-croyant/ agnostique</i>
Aucun/primaire	5,6	12,8	8,4	4,5
Secondaire inférieur	16,0	23,2	16,3	13,4
Secondaire supérieur	30,2	39,3	26,8	30,0
Supérieur non universitaire	24,9	14,2	21,1	25,8
Universitaire	23,4	10,4	27,4	26,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Enfin, l'électorat musulman est très urbanisé. Une telle disproportion entre résidents en Wallonie et résidents à Bruxelles peut aussi influencer sur le choix électoral des musulmans. Peut-être ces électeurs votent-ils en majorité à gauche parce qu'ils sont encadrés dans les structures des partis d'intégration sociale, qui recrutent traditionnellement leurs adhérents et leurs électeurs dans la classe ouvrière des milieux urbains et orientent leur socialisation politique.

### **B. Profil politique des électeurs musulmans**

Une autre façon de cerner les caractéristiques de l'électorat musulman est d'analyser son positionnement politique. Quatre indicateurs nous permettront de vérifier si les électeurs musulmans mettent en concordance leurs attitudes (positionnement sur les indicateurs) et leur comportement (vote majoritairement à gauche en 2004 et 2007).

Le premier indicateur fait référence à l'auto-positionnement des électeurs sur une échelle gauche-droite à 10 positions telle que comprise par les électeurs (0 correspondant à la position la plus à gauche et 9, à la position la plus à droite). Lors de l'enquête, il a été demandé aux personnes interrogées de se situer sur cette échelle.

L'indicateur fait alors référence à la position moyenne des électeurs sur cette échelle, en fonction de leur appartenance à un sous-groupe philosophique (position centrale de 4,5).

Les trois autres indicateurs sont élaborés à partir du positionnement des électeurs sur des enjeux symboliques majeurs. Tout d'abord, les attitudes des répondants par rapport à deux thématiques socio-économiques, la privatisation de la Poste et le rôle des syndicats dans les grandes décisions économiques, ont été examinées en dressant une échelle à cinq valeurs pour la catégorisation des réponses. Ces attitudes ont abouti à la construction d'un indicateur mesurant le positionnement politique des sondés sur un axe socio-économique classique. Cette échelle s'étend des positions les plus à gauche (valeur 1) aux positions les plus à droite (valeur 5), la valeur 3 correspondant à une position centrale. Le deuxième indicateur mesure le positionnement politique des sondés sur le même axe à 5 positions, mais par rapport à l'axe universalisme vs ethnocentrisme, mêlant immigration et criminalité. Les positions les plus universalistes (valeur 1) réfutent qu'« on ne se sent plus chez soi en Belgique » et que « ce fut une bonne chose de supprimer la peine de mort ». La posture la plus ethnocentriste (valeur 5) a les positions exactement inverses. Enfin, les répondants ont pu se prononcer sur des thématiques liées au libéralisme culturel. Elles opposent les positions plus libertaires aux plus conservatrices sur des questions comme l'homosexualité (la possibilité d'adoption pour les couples homosexuels) et la légalisation de la consommation du cannabis.

Nous évaluerons si ce positionnement confirme la combinaison d'un ancrage à gauche et de l'effet de valeurs fondées sur les croyances religieuses musulmanes.

En matière d'auto-positionnement politique, les attitudes des répondants musulmans correspondent à leur comportement électoral (tableau 10). En agrégeant les données, il apparaît que 69,9% d'entre eux se déclarent politiquement à gauche, pour 30,1% qui se classent à droite. La note moyenne se fixe à 3,79. Les valeurs les plus à droite de l'échelle sont désertées ; seuls 7,2% des répondants ont opté pour les valeurs 8 et 9. A l'inverse, on recense 12,7% d'électeurs très à gauche (valeurs 0 et 1) pour 33,2% à gauche (valeurs 2 et 3). Les inclinations politiques subjectives des musulmans reflètent donc leurs votes. Pour rappel, en 2007, 53,6% des électeurs de ce groupe ont voté pour des partis de gauche contre environ 35% pour des partis de droite.

La tendance apparaît encore plus nette si on la compare avec les inclinations politiques des répondants non musulmans. Les catholiques ou chrétiens se situent majoritairement à droite sur cette échelle (51,3% se situent sur les valeurs 5 à 9, auto-positionnement moyen de 4,65, soit de centre-droit). Les non-croyants affichent la distribution la plus symétrique sur l'échelle bien que légèrement déplacée vers la gauche, avec un auto-positionnement moyen de 4,04 (centre-gauche). L'auto-positionnement des adeptes des religions résiduelles se concentre autour des valeurs centrales de l'échelle, ce que confirme l'auto-positionnement moyen de 4,14.

**Tableau 9.** Positionnement politique de l'électorat musulman

	<i>Catholique/ chrétien</i>	<i>Musulman</i>	<i>Autre religion</i>	<i>Non-croyant/ agnostique</i>	<i>Total</i>
Auto-positionnement moyen sur l'échelle gauche-droite	4,65	3,79	4,14	4,01	4,26
Position moyenne échelle socio-économique	2,63	2,02	2,47	2,47	2,51
Position moyenne échelle universalisme-ethnocentrisme	2,58	2,20	2,49	2,27	2,41
Position moyenne échelle libéralisme-conservatisme	3,70	4,04	3,27	2,94	3,36

L'attitude plus à gauche de l'électorat musulman est largement confirmée par le positionnement moyen de cette communauté sur l'indicateur socio-économique (2,02, position de gauche). L'écart entre électeurs musulmans et non musulmans reste assez large, en particulier avec les catholiques et chrétiens (positionnement moyen de 2,63, soit de centre-gauche cette fois).

On peut en conclure que la concentration des attitudes des électeurs musulmans sur les valeurs de gauche dans le clivage socio-économique correspond au choix électoral pour le parti socialiste, défenseur traditionnel de l'interventionnisme étatique dans le domaine économique. Il pourrait s'expliquer par la distribution des catégories socio-professionnelles de ce sous-groupe confessionnel. L'électorat musulman, où les classes sociales plus faibles sont surreprésentées, peut considérer l'idéologie sociale-démocrate classique comme la plus représentative de ses intérêts et de ses besoins.

Sur l'axe universalisme-ethnocentrisme, nous retrouvons un positionnement moyen plus à gauche, donc plus opposé à l'ethnocentrisme et plus ouvert vers les principes de l'universalisme (positionnement moyen de 2,20). A nouveau, l'écart se marque avec le positionnement des effectifs non musulmans, mais dans une mesure moindre que dans le cas des enjeux socio-économiques. L'écart maximal est de 0,38 point et oppose le sous-groupe des catholiques et chrétiens au sous-groupe musulman. Sur les enjeux relatifs à l'immigration et à la criminalité, les électeurs musulmans paraissent moins conservateurs que les catholiques. Le constat présente des aspects intéressants en matière de criminalité même s'il est tautologique par rapport à la question de l'immigration : l'électorat musulman est composé presque exclusivement d'immigrés de deuxième et troisième génération ou ayant obtenu la nationalité belge.

Le dernier indicateur oppose des positions libertaires à des positions plus conservatrices ou traditionnelles. Dans ces matières, l'électorat musulman penche en revanche du côté du pôle conservateur (position moyenne de 4,04, soit une position de droite endossée par près de trois quarts des répondants). Bien que la tendance à se positionner sur des valeurs conservatrices domine aussi chez les non-musulmans (à l'exception des non-croyants et agnostiques qui occupent une position moyenne centrale), elle est toutefois bien moins conservatrice (3,27 pour les adeptes d'autres religions et 3,7 pour les catholiques). Ce penchant assez clair pour les valeurs traditionnelles est renforcé si on croise cette échelle avec la fréquence de la pratique

religieuse. Parmi les pratiquants réguliers, 58,9% se positionnent sur la valeur de conservatisme marqué, contre 44,9% des pratiquants irréguliers et 39,6% des non-pratiquants.

Les données qui mesurent l'auto-positionnement par rapport à l'échelle gauche-droite et le positionnement par rapport aux indicateurs des trois typologies de valeurs peuvent donc nous aider à vérifier nos hypothèses et à compléter l'analyse du comportement électoral des musulmans francophones. Le positionnement et les attitudes des électeurs musulmans sont en concordance avec leur comportement électoral. Les réponses concernant l'auto-positionnement sur l'échelle gauche-droite à 10 positions et le positionnement sur l'échelle gauche-droite à 5 positions correspondent aux données relatives à la pénétration de chaque parti francophone dans l'électorat musulman. Les membres de la communauté de confession musulmane votent surtout à gauche et se positionnent en majorité à gauche dans les échelles qui intègrent des indicateurs basés sur des évaluations d'ordre socio-économique. Il en est de même pour les positionnements des électeurs musulmans par rapport à l'indicateur portant sur les valeurs d'ethnocentrisme et d'universalisme. En revanche, le positionnement des électeurs musulmans sur les valeurs mesurant le degré de libéralisme culturel (valeurs directement liées à des principes religieux et éthiques) se situe en moyenne davantage sur le pôle conservateur, en particulier dans le cas des musulmans pratiquants.

On le voit, en l'absence d'un parti d'inspiration religieuse de référence et à l'exception des votes en faveur du CDH qui obtient une partie des votes formulés sur la base d'attitudes conservatrices liées à l'identité religieuse, les électeurs musulmans orientent leur choix surtout sur la base d'évaluations de classe et socio-économiques, elles-mêmes liées à leur profil socio-démographique. Le facteur religieux n'est pas complètement isolable, mais interdépendant des facteurs économiques et de classe. Le lien entre identité religieuse musulmane et expression politique est indirect et complexe. Le comportement de la communauté musulmane semble suivre non seulement le clivage classique gauche-droite basé sur les dimensions économique et de classe de la compétition électorale, mais aussi des enjeux thématiques opposant libéralisme et conservatisme <sup>16</sup>.

## 5. Conclusion

Le comportement de l'électorat musulman lors du scrutin du 10 juin 2007 s'est révélé relativement uniforme et spécifique. Les électeurs de confession musulmane ont exprimé des préférences différentes de celles de l'ensemble de la population sondée et des autres sous-groupes philosophiques. A l'évidence, l'électorat musulman vote majoritairement à gauche, et ce même dans un contexte de recul généralisé des performances électorales du parti socialiste. Cet ancrage à gauche apparaissait déjà dans les résultats du scrutin de 2004. Bien que dans une mesure moindre que dans le cas du PS, le scrutin de 2007 a révélé le succès du CDH dans l'électorat musulman, quel que soit le niveau de pratique religieuse.

---

<sup>16</sup> D. BOY et N. MAYER (éd.), *op. cit.*, p. 16-20.

Ces comportements électoraux des citoyens de confession musulmane sont en concordance avec leur positionnement politique, qu'ils agissent de l'auto-positionnement gauche-droite ou du positionnement sur les enjeux socio-économiques. Ils sont aussi cohérents par rapport à la composition socio-démographique de l'électorat. L'ancrage à gauche s'accompagne cependant d'un positionnement tendanciellement plus conservateur sur des thématiques liées entre autres aux valeurs traditionnelles comme la famille. En ce sens, les attitudes du sous-groupe philosophique des musulmans reflètent de façon assez claire leur appartenance religieuse, en particulier chez les plus pratiquants. Mais le positionnement socio-économique supplante l'ancrage plus conservateur de cet électorat dans l'isolement. L'influence du niveau de pratique religieuse sur le comportement électoral des musulmans est faible en définitive.

